

Ramassage des Manuels scolaires 2014-2015

DATE	HORAIRES	CLASSES	
Lundi 29 juin 2014 CLASSES DE 3^e	07H40 à 08H20 08H20 à 09H00 09H00 à 09H40 09H40 à 10H20 10h20 à 11h30	3°1 / 3°2 3°3 / 3°4 3°5 / 3°6 3°7 / 3°8 3°9 / 3°10 / 3°11	<p><u>les élèves sont priés de suivre strictement les jours et heures indiqués sur le planning.</u></p> <p><u>Retirer protège-livres abimés et documents oubliés à l'intérieur des livres.</u></p>
Mardi 30 juin 2015 CLASSES DE 6^e	07H40 à 08H20 08H20 à 09H00 09H00 à 09H40 09H40 à 10H20 10h20 à 11h30	6°1 / 6°2 6°3 / 6°4 6°5 / 6°6 6°7 / 6°8 6°9 / 6°10 / 6°11	
Mercredi 1^{er} juillet 2015 CLASSES DE 5^e	07H40 à 08H20 08H20 à 09H00 09H00 à 09H40 09H40 à 10H20 10h20 à 11h30	5°1 / 5°2 5°3 / 5°4 5°5 / 5°6 5°7 / 5°8 5°9 / 5°10 / 5°11	
Jeudi 02 juillet 2015 CLASSES DE 4^e	07H40 à 08H20 08H20 à 09H00 09H00 à 09H40 09H40 à 10H20 10h20 à 11h30	4°1 / 4°2 4°3 / 4°4 4°5 / 4°6 4°7 / 4°8 4°9 / 4°10 / 4°11	

Les livres scolaires doivent être rendus IMPERATIVEMENT, au plus tard, aux dates ci-dessus.

Les familles souhaitant rendre les manuels avant la date de ramassage prévue devront adresser obligatoirement un courrier au directeur.

En cas de perte d'un ou plusieurs manuels, l'élève doit le signaler auprès du personnel du CDI avant la date de ramassage.

Sauf autorisation préalablement formulée auprès du chef d'établissement, les manuels non rendus après le 8 juillet 2015 ne seront pas repris. Ils seront facturés en totalité aux familles.

Les livres abîmés ou perdus sont à la charge des familles et facturés sur la note de scolarité.

TARIFS

ETAT	Livres neufs	Livres datant de 2 ans	Livres datant de + de 2 ans
Abimés	75% du prix du livre	50% du prix du livre	25% du prix du livre
Inutilisables	remboursement total	75% du prix du livre	30% du prix du livre

Certains manuels sont accompagnés d'un CD. La perte du CD entraînera un remboursement entre 20 et 50 % du prix du livre (selon l'éditeur).

Nous lançons un appel aux parents :

A chaque fin d'année scolaire, les manuels nécessitent une remise en état.

Celle-ci aura lieu au CDI du collège du 1^{er} au 10 juillet de 8h00 à 11h30 et de 13h00 h à 16h00.

Votre aide est la bienvenue (même une heure ou deux).

D'avance nous vous remercions de votre participation.

Le CDI